

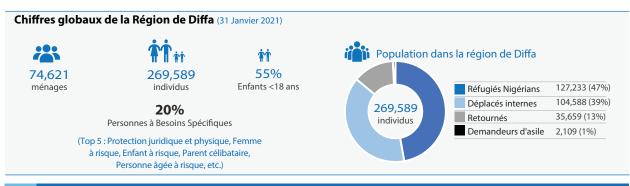


PROTECTION A BASE COMMUNAUTAIRE

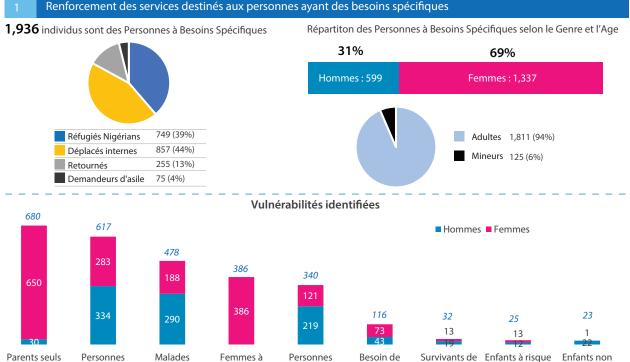
2020

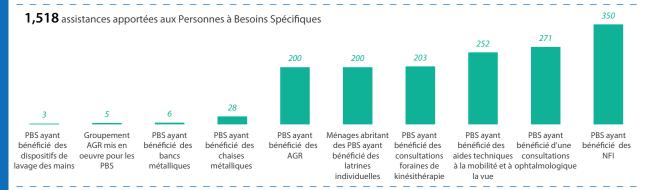
Diffa Sub-Office, Niger

Les services communautaires garantissent l'accès aux services socio-économiques de base aux personnes en situation de déplacement forcé qui sont confrontés à un certain nombre de défis. L'assistance dans la région de Diffa se fait sur la base du ciblage par la communauté des personnes sous le mandat du HCR qui sont les plus vulnérables et selon la disponibilité des ressources. C'est dans ce cadre que les personnes ayant des besoins spécifiques (les personnes âgées, les personnes vivant avec handicap, les malades chroniques, les femmes à risque, les enfants à risque (Enfants Non Accompagnés et Enfants Séparés) ont été identifiés au camp de Sayam Forage et sur les différents sites des déplacés de la région de Diffa dans l'objectif d'apporter une réponse globale à leurs besoins.



Renforcement des services destinés aux personnes ayant des besoins spécifiques





vivant avec un

handicap

Activités de sensibilisations

65,371 personnes ont été sensibilisées par les agents locaux d'inclusion, mais aussi à travers les radios communautaires, sur les droits des personnes vivant avec handicap, sur la prévention et le respect des mesures barrières à la pandémie de la COVID.

âgées

chroniques

risque

Principaux défis

Baisse du budget alloué pour la prise en charge des PBS dans le besoin ;

protection

physique et

légal

violence et de

torture

accompagnés et / ou séparés

- Faible capacité des acteurs humanitaires à financer les activités d'autonomisation des
- Faible capacité logistique du partenaire HI à couvrir toute la région ;
- ▶ Éparpillement des réfugiés sur les différents sites et éloignement des PoCs par rapport à certains services essentiels (Santé, Justice, écoles, etc.).



Renforcement et l'intensification de la mobilisation communautaire.

Dans le cadre des efforts visant à trouver des solutions durables à la situation des réfugiés, déplacés internes et retournés dans la région de Diffa. L'UNHCR en collaboration avec les comités de protection et les partenaires de mise en œuvre (ANDDH, DRC, DRPE/PF, CARE, COOPI, HI, SDO et SFCG) ont mis un accent particulier sur le renforcement de la mobilisation communautaire. Grâce aux consultations avec les communautés, à leur participation et à la planification, les besoins et les préoccupations des communautés ont pu être reflétées et ont contribué à renforcer le sentiment d'appropriation. En 2020, les différents comités de protection existant ont été redynamisés et des nouveaux comités ont été mis en place sur le camp de Sayam-forage et sur une centaine de sites spontanés.

14 comités de Protection au Camp de Sayam-Forage et 100 autres Hors camp

Comité central Comité des femmes Comité de protection

Comité de protection de l'enfant Comité VBG Comité PBS

Comité des jeunes

Comité de vigilance

Comité de plaintes

Les différents comités sont systématiquement impliqués dans les activités mises en œuvre par l'UNHCR et ses partenaires telles que les sensibilisations et les journées commémoratives. Ils participent également aux évaluations participatives (AGD).

Personnes touchées lors des campagnes de sensibilisation

(campagnes de sensibilisation sur la coexistence pacifique, les VBG, l'apatridie)

34,106 touchées

97%

35,000 ciblés

Personnes touchées lors des sensibilisations de proximité

(sensibilisation sur la protection de l'enfance, les VBG, l'education, la protection des PBS, sante)

113,906 touchées

43%

265,674 ciblés

Activites réalisées

24

nouveaux comités de protection mis en place en 2020 90

comités revitalisés avec **725** membres

31

séance de Tribunes d'expressions populaires 4

micro-projets mis en faveurs des femmes

16

comités de femmes efficaces et fonctionnels dans le camp de Sayam-Forage et sur les sites 516

membres des structures communautaires formés sur les questions de protection

224

émissions et diffusions des messages radio de sensibilisation sur les thématiques de protection 53

sessions de théâtres participatifs

Principaux défis

- Exiguïté des fonds alloués aux activités ;
- La situation sécuritaire imposant souvent les restrictions sur les missions de terrains ;
- Les fréquents déplacements forcés de la population ;
- ▶ Faible participation des femmes dans les instances communautaires ;
- La couverture limitée des ondes de radio ;
- ▶ Manque d'appui financier aux structures communautaires ;

Les partenaires de mise en oeuvre















